

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

5<sup>e</sup> age,  
e Sherbrooke,



# LE MESSAGER DE



## SAINTE ANN

DE LA

POINTE AU PERE  
RIMOUSKI

## AVANTAGES.

---

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

---

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

*Prix d'abonnement* : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

---

## A NOS ZÉLATEURS.

---

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

*Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. R. P. SYLVAIN, Séminaire de Rimouski Comté de Rimouski, P. Q., Canada.*

---

LE MESSENGER  
DE  
SAINTE ANNE

---

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

---

---

PROPRIÉTAIRE..... M. l'abbé R. PH. SYLVAIN

---

---

SOMMAIRE :—Remerciements, 161.—Pèlerinage en 1891, 162.—  
Le secret de la confession, 163.—Fuite en Egypte, 165.—  
Un écolier protégé par Ste-Anne, 167.—Mgr Freppel, 169.—  
—Le cardinal Manning, 169.—Chronique, 170.—Actions de  
grâces, 174.—Recommandations, 179.

---

---

REMERCIEMENTS.

---

M. le curé de Sainte-Anne, Pointe-au-Père, nous prie de faire agréer sa profonde reconnaissance à tous les bienfaiteurs du sanctuaire de notre Sainte Patronne.

Des remerciements particuliers sont faits à tous ceux qui ont, l'année dernière, généreusement présenté leur offrande en faveur du monument à la fontaine.

A MM. les Pilotes spécialement doit être dit du fond du cœur : merci ! Dans leurs courses périlleuses, ces braves chrétiens bien des fois ressentent la protection de leur

Sainte Patronne. Aussi ne se laissent-ils jamais vaincre en générosité, quand il s'agit de la bonne sainte Anne.

A tous donc, encore une fois, merci !

Et nous prions notre grande Protectrice de se faire l'écho de notre reconnaissance par un accroissement de bénédictions célestes.

---

### PÈLERINAGE EN 1891.

---

Monseigneur l'Evêque de Rimouski et Monseigneur l'Archevêque de Léontopolis ont, cette année, visité le sanctuaire de Ste Anne, Pointe-au-Père. Ce pieux exemple n'a pu être qu'un grand encouragement pour les fidèles.

Aussi avons-nous vu accourir au pied de notre Grande Sainte au delà de six mille pèlerins ; et plus de soixante prêtres y sont venus célébrer la sainte messe.

Nous avons encore remarqué, en pèlerinage, MM. les élèves du Grand Séminaire avec leur zélé directeur, le rév. M. J. O. Normandin, de même que les élèves de Physique et de Rhétorique, au Séminaire, et les communautés religieuses de Rimouski avec leurs élèves.

Nous ajouterons que d'anciens élèves du Séminaire, réunis l'été dernier dans leur *Alma-Mater* ont profité de leur *Conventum* pour rendre visite à la bonne sainte Anne, et implorer, par son intercession, les grâces du Seigneur.

Puisse le ciel bénir tous nos pèlerins ! Puisse aussi la confiance en notre bonne et sainte Protectrice s'accroître de plus en plus dans le cœur des fidèles !

---

## LE SECRET DE LA CONFESSION.

La haute cour d'Aix, en France, a été saisie dernièrement de l'une de ces causes, intéressantes désignées dans la loi française sous le nom de *révision d'une sentence de mort*. Il y a trois ans, un prêtre catholique, l'abbé Dumoulin, subissait un procès et était convaincu de meurtre à la grande consternation de la population catholique dont il était révééré. La victime du meurtre était une Dame Blanchard, femme pieuse et riche ; et la preuve, bien qu'entièrement circonstancielle, fut trouvée suffisante pour entraîner la condamnation du prêtre accusé.

Madame Blanchard était présidente d'une association charitable catholique, et à ce titre elle vint un jour au presbytère chercher une certaine somme d'argent qui avait été déposée entre les mains du curé. Cette somme était de \$2,400 (12.000 francs), que l'abbé Dumoulin lui remit à sa demande.

On avait accès au presbytère par un vieux monastère dont le personnel avait été supprimé depuis plusieurs années, mais dont la bâtisse était encore assez bien conservée. Madame Blanchard fut reçue au presbytère par le bedeau ou sacristain qui se nommait Kloser, et qui s'en retourna à son ouvrage après avoir fait entrer Madame Blanchard par la barrière.

Lorsque le prêtre lui eut remis l'argent, il offrit à cette dame d'aller la reconduire jusqu'à la barrière du cloître ; mais, comme il était un peu indisposé, elle, sans dire qu'elle connaissait parfaitement le chemin, et, comme c'était vers midi, elle n'appréhendait aucun danger.

Madame Blanchard ne retourna pas chez elle et sa famille commença dès le même soir à s'alarmer et à faire des recherches. Quatre jours plus tard, son cadavre fut découvert dans l'une des cellules vides du vieux monastère. Il portait des marques de mort violente faites avec un couteau, et son argent avait disparu. On fit des perquisitions dans le presbytère, et l'on trouva l'un des couteaux de table couvert de sang humain et aussi un mouchoir appartenant à la défunte, et dans lequel elle avait mis son argent.

Les soupçons tombèrent tout d'abord sur l'abbé Dumoulin qui était, de son propre aveu, la dernière personne qui eût vu Madame Blanchard vivante. Il subit son procès, fut trouvé coupable et condamné à la déportation pour la vie, la sentence de mort n'étant pas infligée en partie à cause de son caractère indélébile et en partie à cause de la nature de la preuve. Cette affaire causa un vif émoi dans le temps, mais fut graduellement oubliée et l'on ne se souvint plus de l'abbé Dumoulin que comme un triste exemple de la dépravation humaine.

Il y a quelque cinq mois cependant une révélation étonnante se fit : Kloser, le sacristain, fut pris de remords et confessa publiquement que c'était lui qui avait tué Madame Blanchard pour la voler. Il fit le récit détaillé de toutes les circonstances de son crime avec une minutieuse précision. Il savait que cette dame avait une forte somme d'argent en sa possession, et, se procurant un couteau à la cuisine du presbytère, il la suivit dans le corridor, la poignarda et jeta son cadavre dans une cellule, où il fut trouvé plus tard. Le couteau taché de sang et le mouchoir furent cachés par lui dans le presbytère, et il se tint à l'écart pendant quelque temps.

Le trait le plus remarquable, c'est que le lendemain du jour où le corps fut découvert, le coupable fut frappé de remords de son crime, qu'il alla déclarer en confession à l'abbé Dumoulin, lui-même.

Quand celui-ci fut plus tard accusé du meurtre, il ne fit aucune tentative pour se disculper, même en jetant le soupçon sur le véritable coupable qui fut ainsi protégé par le dévouement du prêtre. Non seulement celui-ci garda le secret du confessionnal, mais, de peur de manquer à ses obligations, il se garda même de laisser entendre que le sacristain avait les moyens de commettre le crime, ce qui aurait certainement pu être fait, si le crime ne lui avait pas été révélé au tribunal sacré.

Vu la confession entière de Kloser, la cour supérieure d'Aix décréta, qu'elle voulait faire un nouveau procès à l'abbé Dumoulin, qui fut unanimement acquitté du crime dont il avait été si injustement trouvé coupable.

Il retourna à son église après environ trois années d'exil, et ce fut l'occasion d'une démonstration des plus émouvantes. Il est maintenant encore à l'exercice de son ministère, après avoir donné au monde un nouvel exemple de ce que veut dire le secret de la confession pour le prêtre catholique.

---

### FUITE EN EGYPTE.

---

LEGENDE DU PALMIER — Marie n'était revenue chez elle que depuis peu de temps ; son cœur était brisé : elle avait besoin de repos ; mais le repos n'est l'héritage ni de Jésus, ni de Marie. Voilà qu'au milieu de la nuit le Seigneur apparaît, pendant son sommeil, à Joseph le gar-

dien sur la terre des trésors les plus précieux du ciel, et lui ordonne de se lever, de prendre l'enfant et sa mère, et de s'enfuir en Égypte. La nuit était sombre et tranquille au-dessus de la petite ville de Nazareth, quand Joseph partit.

Nul commandement de Dieu ne fut exécuté par le plus grand saint, ni par l'ange le plus zélé, avec autant de promptitude que celui-ci le fut par Marie.

Elle prit son trésor pendant qu'il dormait, et partit avec Joseph à la froide lumière des étoiles; car sa pauvreté avait peu de préparatifs à faire. De même que Jésus était venu comme un Dieu, il s'en allait comme un Dieu, sans être remarqué et sans que son absence parût causer un vide. Personne ne semble moins manquer sur la terre que celui de qui elle dépend tout entière.

Après que quelques jours de marche ils franchirent les frontières de la terre promise et s'enfoncèrent dans la solitude du désert. Un jour, ils étaient arrivés près d'un palmier qui étendait dans les airs sa corbeil de verdure; c'était à l'heure où le soleil descendant lentement à l'horizon laissait tomber ses derniers rayons sur la solitude embrasée du désert. La divine Vierge, fatiguée d'une course longue et pénible, accablée par la chaleur et la soif, s'assit auprès de l'arbre bienfaisant. Puis, montrant à Joseph les dattes fraîches, cachées dans le feuillage du géant des déserts: "Oh! si je pouvais, dit-elle à Joseph, courber une de ces branches et en détacher les fruits!—Et moi, reprit le patriarche, je songe aux fontaines du doux pays de Judée. Qui nous donnera des sources d'eau vive pour nous désaltérer?"

Pendant ces plaintes douloureuses, l'enfant Jésus re-

posait sur la poitrine haletante de sa mère. Se levant alors sur les genoux de la Vierge, il appuya ses petites mains sur le tronc de l'arbre vigoureux, et lui dit : " Courbe ta tête, fier palmier, et présente à ma mère les fruits de tes rameaux " L'arbre gigantesque inclina sur le champ sa chevelure de feuillage jusque sous les mains de Marie. Les fruits que le soleil d'Arabie avait fait murir, furent cueillis pour la nourriture du Roi des rois.

Après la miraculeuse récolte, le palmier, comme un fidèle serviteur, demeurait penché, attendant l'ordre de son maître. Lui parlant une seconde fois, l'Enfant dit : " Relève maintenant ta tête, fils du désert, et fais jaillir à tes pieds les sources des eaux qui arrosent tes racines."

Le palmier docile, releva lentement ses branches dépouillées. Cependant une fontaine limpide s'ouvrit à ses pieds et Joseph y puisa abondamment l'eau dont il avait besoin. Comme pour remercier l'arbre hospitalier, Jésus lui adressa une dernière fois la parole.

" Parce que tu m'as offert tes fruits et versé l'eau de tes fontaines, je veux qu'une de tes branches soit plantée par les anges dans les jardins de mon Père. Desormais quiconque aura triomphé dans les combats de Dieu, sera couronné de ton feuillage."

En même temps on vit un ange détacher un vert rameau et l'emporter vers les cieux.

---

## UN ECOLIER PROTÉGÉ PAR SAINTE ANNE.

L'élève lui-même nous raconte le fait :

" Durant une année de collège, j'avais ressenti plusieurs attaques d'épilepsie. J'avais ensuite été obligé de discon-

tinuer mes études à cause de cette déplorable maladie jointe à un mal d'estomac excessif. Pendant cette année de repos, je retombai de nouveau et ma constitution était d'une faiblesse extrême. Pressé par les sollicitations de ma mère qui, après avoir lu dans les *Annales* les nombreux miracles de sainte Anne, avait en elle une grande confiance, je fis une neuvaine et consentis à faire un pèlerinage à Sainte Anne de Beaupré.

Là, dans ce sanctuaire vénéré que les hommes les plus insensibles ne sauraient contempler sans être émus, je demeurai dans l'étonnement et l'admiration. Et à la vue de ce magnifique tableau de sainte Anne, d'où l'on ne pouvait détacher les yeux sans rencontrer partout quelque objet attestant un miracle ; à la vue de ce trophée d'*ex-voto* dont les nombreux instruments d'infirmes guéris nous disent perpétuellement la puissance de cette bonne mère, ma foi naguère chancelante se rarima tout à coup, et je me dis : " Celle qui a guéri tant d'infirmes, celle qui a mérité que la reconnaissance lui élevât tant de monuments, peut aussi me guérir ! "

Et je promis à cette puissante mère de Marie que si je ne retombais plus, et que si je pouvais faire mon année, je reviendrais, l'année suivante, la remercier dans ce lieu qu'elle a choisi de préférence pour recevoir nos hommages.

Un an s'est écoulé depuis ce temps, et je suis en état de dire que sainte Anne m'a obligé d'aller accomplir mon vœu, durant cette vacance. J'ai le bonheur de voir que cette tendre mère n'a pas détourné les yeux de son indigne enfant, mais qu'elle l'a exaucé. Car je ne suis pas retombé depuis ; et non-seulement j'ai continué mes études, mais encore je me sens beaucoup plus de forces que je n'en avais. "

O bonne sainte Anne protégez toute la jeunesse studieuse ! Donnez-lui une grande confiance en votre bonté et en votre puissance. Inspirez-lui une tendre dévotion à votre chère fille, Marie, un amour sincère à votre petit-fils le bon Jésus.

---

**MGR. FREPPEL.**

---

Mgr Charles Emile Freppel, évêque d'Angers. France est mort le 22 décembre dernier. Il était né à Obernai (Alsace) en 1827. Ordonné prêtre en 1849, il fut nommé professeur de philosophie à l'école des Carmes de Paris. Plus tard l'évêque de Strasbourg le plaça à la tête du collège de Saint-Arbogaste. En 1867, il devint doyen de Sainte Geneviève. Deux années plus tard nous le voyons à Rome où il défend vigoureusement la doctrine de l'infallibilité. C'est pendant le concile qu'il fut nommé évêque d'Angers. Mgr Freppel était un grand évêque et un grand patriote, un savant, un écrivain et un orateur de premier ordre, un homme d'action et de travail, un homme de foi, de piété et de prière ; en un mot, l'un des hommes les plus complets de ce siècle. Il a vaillamment rempli sa course. Il a combattu les bons combats de la foi et de la vérité.

---

**LE CARDINAL MANNING.**

---

Le Cardinal Henry-Edward Manning, archevêque de Westminster, Angleterre, est décédé le 14 janvier courant, à l'âge de 84 ans. Il était né à Totteridge, près de Londres, en 1808. Son père était membre du parlement.

Il fit ses études à Oxford et devint ministre protestant. En 1845, il abjura le protestantisme, et, après avoir passé trois années à Rome, il fut ordonné prêtre par le Cardinal Wiseman à qui il succéda, comme archevêque de Westminster, en 1865. En 1875, il fut créé cardinal.

Le Cardinal Manning était certainement un des prélats les plus illustres des temps modernes. Théologien d'une très grande érudition et d'une doctrine profonde et sûre, écrivain hors ligne, travailleur infatigable, il a accompli des merveilles pour la cause de la religion catholique en Angleterre. Universellement respecté, même par les protestants, il jouissait d'une grande influence en Angleterre et l'on peut dire dans le monde entier. C'est une des plus belles et des plus saintes figures du siècle. Il était une preuve vivante de cette règle invariable, sans exception, savoir, que les hommes remarquables qui quittent l'erreur pour embrasser la vérité grandissent, même aux yeux des hommes. Sa mort est une grande perte pour l'Église et pour l'Angleterre.

---

### CHRONIQUE.

---

— Le jour de Noël, les paroissiens de Notre-Dame de Lourdes, station de Ste-Flavie, ont été témoins d'une cérémonie aussi imposante qu'édifiante. Une jeune protestante, Mlle Mary Venetia Ascah, de St-Pierre de Malbaie, dans le comté de Gaspé, a fait abjuration, puis a été baptisée sous condition.

Le Rév. M. R. Ph. Sylvain, supérieur du Séminaire de Rimouski, a reçu la profession de foi de la nouvelle convertie, a fait la cérémonie du baptême, puis a chanté

la grand'messe à laquelle Melle Ascah a eu le bonheur de faire sa première communion. Les fidèles de Notre-Dame de Lourdes conserveront longtemps le souvenir de ce beau jour. L'Eglise catholique seule sait faire de ces jours qu'on n'oublie jamais.

— Le Rév. M. E. B. Gauvreau, ordonné prêtre à Notre-Dame de Lévis, le 27 décembre dernier par Sa Grandeur Mgr A. A. Blais, est nommé vicaire à la cathédrale.

— Le Rév. M. L. H. Langlais, ci-devant vicaire à la cathédrale, est allé porter secours, comme desservant, au Rév. M. J. H. Bernier, curé de St-Modeste. Mais nous sommes heureux d'apprendre aujourd'hui que la santé de ce Monsieur se rétablit.

— Le Rév. M. N. H. Terriault retourne aider M. le curé de Cacouna.

— Nous regrettons d'apprendre que le Rév. M. Gagné, curé de Maria, Baie-des-Chaleurs, souffre de fluxion à la gorge. Ce qui va probablement lui nécessiter quelques mois de repos.

— Le cardinal Jean Siméoni, est décédé dans le courant de ce mois, à Rome, à l'âge de 76 ans. Il était Préfet de la Propagande depuis 1878. Par la haute fonction qu'il a rempli, plusieurs années, dans cette importante Congrégation, il a dû prendre une large part au développement de notre Sainte Religion dans notre pays. Prions pour le repos de son âme.

— Une dépêche de Rome, en date du dix-neuf de ce mois, nous annonce la mort du T. R. P. Anderledy, général de la société de Jésus.

Né en Suisse le 3 juin 1819, le Père Anderledy entra

dans la société en 1838. Il étudia successivement dans son pays natal, puis à Rome et finalement en Amérique, après que l'Ordre eut été expulsé de Suisse. Rappelé en Europe en 1851, il y devint, quelques années plus tard, provincial de l'Ordre en Amérique, puis assistant-général du Père Beckx en 1869.

Le Père Anderledy était considéré à bon droit comme l'un des plus habiles supérieurs que l'Ordre ait jamais eus.

— Le Rév. J. O. Soucy, curé de St-Roch des Aulnets, et ancien curé de Ste-Anne des Mouts, en ce diocèse, est décédé le 12 du mois courant, à l'âge de 51 ans. Il était miné lentement depuis six ans, par la maladie, à laquelle il a succombé.

Le Rév. M. Leclerc, curé de Sainte-Catherine, lui a été donné pour successeur par Son Eminence le cardinal Taschereau.

Le Rév. M. J. O. E. Verret, exerçant le ministère dans le diocèse de Sherbrooke depuis quelque temps, et ancien vicaire de Sillery, a été nommé curé de Sainte-Catherine.

— Une séance dramatique et musicale a été donnée au profit des Sœurs du St-Rosaire à Rimouski, le 4 janvier et à Mont-Joli le 6, par les Demoiselles A. Parant, F. Fournier, M. L. Rousseau, C. Simard ; M. L. Fournier, E. d'Anjou, H. Parent, O. Simard, A. d'Anjou, Mde F. St-Laurent et Mde Aug. Couillard, sous la direction zélée et dévouée de cette bonne Dame Aug. Couillard qui n'a épargné ni fatigue, ni peine, pour assurer le succès de cette séance. Le tout a été parfaitement exécuté et on a très-bien réussi à intéresser l'auditoire.

— BAZAR. — Un grand bazar s'ouvrira à Rimouski en faveur du pauvre et jeune Institut des Sœurs du Saint-

Rosaire, sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Blais, le 8 juillet prochain, et se continuera à Ste-Anne de la Pointe-au-Père du 20 au 28 du même mois. Prière à MM. les curés qui organisent des pèlerinages de le faire pendant ces huit jours. Nous espérons que toutes les âmes charitables daigneront concourir au succès de ce bazar que de pressants besoins font entreprendre.

J. P. SAUCIER ET L. ROULEAU, Chanoines,  
Directeurs du bazar.

— Monseigneur l'évêque des Trois-Rivières annonce par une circulaire que Monsieur le Grand-Vicaire Charles Olivier Caron a été élevé, par Bref Pontifical du 15 décembre dernier, à la dignité de Protonotaire Apostolique *ad instar*.

Nos respectueuses félicitations au nouveau titulaire.

— A la fin de février prochain seront célébrées aux Trois-Rivières les noces d'argent épiscopales de S. G. Mgr Lafèche et les noces d'or sacerdotales de Mgr Chs. Ol. Caron, P. A. Vicaire-Général. La fête commencera mardi, le 23 février, et finira jeudi le 25.

— S. G. Mgr L. N. Bégin, évêque de Chicoutimi a été nommé coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec.

— Le R. P. Gabriels, recteur du Grand Séminaire de Troy, est nommé évêque d'Ogdensburg, comme successeur de feu Mgr Wadhams. Le R. P. Gabriels est d'origine belge.

— Nous apprenons avec chagrin la mort du R. P. Débongnie, Recteur des Rédemptoristes à Sainte-Anne de Beaupré. Nous le recommandons instamment aux prières de nos abonnés.



## ACTIONS DE GRACES.

ST-ULRIC : Par l'intercession de la sainte Face et de sainte Anne, j'ai obtenu la faveur suivante : mon fils en voyage depuis plus de 10 ans ne m'avait pas donné de ses nouvelles depuis plus de 7 ans. Dans mon extrême douleur, j'ai eu recours à mes puissantes protectrices, à la sainte Face et sainte Anne. Je crois réellement que c'est par leur puissante protection que mon fils m'a donné de ses nouvelles, il y a un mois. Pour la gloire et l'honneur de la sainte Face et de sainte Anne, je viens les remercier publiquement dans le *Messenger*. *Une abonée.*—CAPUCINS : Sainte Anne m'a obtenu la guérison d'une maladie grave. *Caroline Bonneau.*—TAUNTON : Guérison et autres faveurs dues à l'intercession de sainte Anne. *T. Lebrun.*—RIVIÈRE-AU-RENARD : Au mois de septembre dernier je souffrais d'un léger mal d'oreilles qui causait la surdité. Je consultai le médecin qui me donna quelques remèdes. Quelques jours après, je partis pour aller enseigner à une grande distance de chez nous et pendant le voyage j'eus le malheur de perdre le remède qui devait me soulager. Alors me trouvant éloignée des médecins, j'ai eu recours à sainte Anne en faisant deux neuvaines pendant lesquelles je mis dans mes oreilles de la ouate imbibée d'eau de la fontaine de Ste-Anne de Beaupré et je promis de faire publier ma guérison, si je l'obtenais. Aujourd'hui j'accomplis ma promesse, puisque je suis bien, et de plus je remercie cette grande sainte de la protection qu'elle m'a accordée depuis quelques années. *N. N.*

FALL RIVER : Je m'empresse de remercier la bonne sainte Anne d'une guérison que j'attribue à sa puissante

intercession. *Mme M. T. M.* — SANDWICH, ONT. : Reconnaissance éternelle à notre grande thaumaturge pour deux grandes grâces obtenues. *Marguerite Parent.* — J'ai obtenu la guérison de mon enfant. *Mme Durette.* — Remerciements à sainte Anne. *Mme Alfred Garceau.* — Dans un très grand danger de mort je me suis recommandé à la bonne sainte Anne et j'ai été exaucé immédiatement. *Mme Eugène Marcotte.* — MATANE : Je promis à sainte Anne et à Notre-Dame du Très-Saint Rosaire de faire publier la guérison de ma sœur, si je l'obtenais. Je m'acquitte aujourd'hui de ma promesse avec la plus vive reconnaissance ; ma sœur est parfaitement guérie. J'espère que sainte Anne va continuer à la protéger. *Louise Dion.* — MATANE : Je me suis recommandé à sainte Anne pour un mal de jambe. Je remercie cette grande sainte pour m'avoir obtenu beaucoup de soulagement, et j'espère une guérison complète. *G. Dion.* — BIC : Remerciements à la bonne sainte Anne pour faveur spéciale obtenue par sa puissante intercession. *Une abonnée.* — ST-MOÏSE : Je me suis sentie parfaitement guérie d'un mal de dents dont je souffrais depuis quelque temps, après avoir promis de faire publier cette faveur. Mille remerciements à cette bonne mère pour plusieurs autres faveurs obtenues. *Mathilde Gagné.* — Une faveur signalée obtenue par l'intercession de sainte Anne. *Geo. Garon.* — ST-OCTAVE : Merci à la bonne sainte Anne pour les faveurs qu'elle m'a accordées. Bonne sainte Anne, je vous prie pour un de mes enfants en voyage : conservez son âme ; préservez-le de tout malheur. *Une abonnée.*

PABOS : Mille remerciements à la bonne sainte Anne qui a guéri par sa puissante intercession trois de mes enfants dangereusement malades. *Une abonnée.* — Je prie

tous les abonnés du *Messenger* de m'aider à remercier la bonne sainte Anne, a qui je dois la guérison d'une grave maladie. *James Murray.*

HAVERHILL. MASS : Je souffrais depuis quelques jours d'une maladie, qui m'empêchait de vaguer à mes occupations ordinaires. Je me recommandai à sainte Anne et promis de faire une neuvaine et de faire annoncer ma guérison dans ses *Annales*, si elle me l'obtenait. Je me sentis soulagé et dans deux jours je reprenais mes travaux ordinaires. Merci, Ste-Anne de cette faveur. Béniſsez toute ma fille. *A. Beauvais.*—BIDDEFORD, MAINE : Ayant été atteinte d'une attaque de paralysie et d'un violent mal de tête, je promis à la bonne Ste Anne de faire un pèlerinage à un de ses sanctuaires ; je promis aussi de faire publier ma guéri dans le *Messenger*, si je l'obtenais. Je revins de mon pèlerinage guérie. Mais je négligeai de le publier et Ste Anne m'en punit : le mal me reprit plus fort que la première fois. Je demandai pardon à ma sainte protectrice de ma négligence ; et elle m'a soulagé de nouveau : je jouis maintenant d'une parfaite santé. Et je m'empresse de m'acquitter de ma dette. Mille remerciements à cette bonne mère qui m'a sauvée d'une infirmité presque certaine. *Une abonnée.*

ST-GABRIEL : Vers la fin de novembre dernier, je suis allé pêcher sur un lac, accompagné d'un petit garçon de dix ans. Malheureusement pour nous, la glace qui n'était pas bonne à cet endroit se brisa, et nous tombâmes tous deux à l'eau sans espoir de nous sauver. Me sentant sans force, je recommande mon âme à Dieu et j'invoque sainte Anne. Aussitôt j'ai pu saisir le bord de la glace et sans qu'elle se brisa de nouveau, contre toute probabilité, avec précaution je suis parvenu à sortir de l'eau.

Je me suis traîné autour du précipice pour aller sauver l'enfant qui se tenait à la surface de l'autre côté et qui allait disparaître. Je crois donc fermement que sans le secours de la grande sainte, nous serions aujourd'hui ensevelis au fond du lac. Reconnaissance à Ste Anne. *Médéric Rioux.*—ST-GABRIEL : Depuis longtemps je sentais des engourdissements dans les bras et dans les jambes, ce qui me faisait bien souffrir. Je suis allée l'été dernier en pèlerinage à la bonne Ste-Anne, Pointe-au-Père. Je me suis lavé les mains dans l'eau de la fontaine, demandant avec instance à Ste-Anne de me guérir et promettant de faire un second pèlerinage. Depuis ce temps je ne sens plus de douleur. Je suis guérie. Merci, ô bonne Mère, de votre protection. *Dame Ernest Croft.*

ST-BONAVENTURE. — Souffrant depuis quelque temps d'une peine intérieure et d'un embarras de conscience, je ne savais à qui m'adresser. J'eus recours à la bonne sainte Anne, contre mon habitude ordinaire, car, il faut l'avouer à ma grande confusion, je n'ai jamais eu une grande confiance en cette bonne mère. Dans mon trouble, je lui dis que si elle me guérissait de cette inquiétude, je ferais inscrire cette grâce dans le *Messenger* et les *Annales*, et que si elle me l'accordait, j'aurais certainement grande confiance en elle. Et elle me l'accorda ; et quelque temps après, j'eus encore recours à elle pour une autre affaire, je fus également exaucée. A présent je puis dire du fond du cœur que j'ai confiance en cette grande protectrice... oui... et je le publie. *Une abonée.* — WASHINGTON ; Une pauvre jeune fille étant obligée de travailler beaucoup, pour gagner sa vie et éloignée de tous ses parents, fut grandement soulagée dans une maladie très grave après beaucoup de prières à sainte Anne et la promesse de

publier cette faveur. Elle se recommande à tous les amis de sainte Anne, afin que, par l'union de leurs prières aux siennes, elle obtienne guérison parfaite. Certainement elle ne restera pas sans reconnaissance, si cette faveur lui est accordée. *Solomé Santerre.*—Merci bonne sainte Anne ! par cette puissante intercession, j'ai pu réussir dans trois entreprises difficiles. Merci ! *Une abonée.*

ST-LUC : Mille remerciements à la bonne sainte Anne pour les grâces nombreuses déjà obtenues ! Daignez, ô bonne Mère ! encore m'exauiser ; accordez moi ma guérison complète. Je vous en bénirai. *Une mère de famille.*

—PETIT-MATANE : Une mère de famille souffrait d'un grand mal de tête ; elle a été bien soulagée par l'intercession de sainte Anne.—Un père de famille veut exprimer sa reconnaissance à sa bonne Patronne pour la guérison d'un mal d'yeux. *Un aboné.*—Ma petite fille âgé de 4 ans après une chute se fit mal à un pied, il y a deux ans et elle boite encore ; mais j'espère que sainte Anne, après l'avoir soulagée déjà, la guérira parfaitement. *Une abonée.*—PETIT-MATANE : Pardon, ô bonne sainte Anne, de la négligence que j'ai apportée à accomplir la promesse, que je vous'ai faite pour obtenir ma guérison. Je vous avais promis de faire publier cette faveur et je ne l'ai pas fait. Je répare ma faute, en vous priant d'avoir pitié de moi. Je souffre de nouveau de la même maladie. *Une abonée.*

RIMOUSKI : Je désire témoigner publiquement ma reconnaissance à sainte Anne, pour la guérison d'un de mes enfants dans une circonstance où l'art s'était montré impuissant. *Dr P. A. Gauvreau.*— Une mère de famille remercie de tout son cœur la bonne sainte Anne d'avoir obtenu la guérison de son mari souffrant d'une maladie

très grave. *Mme.....* STE-ANNE DE LAPOCATIÈRE : La guérison d'Emma Lucas, gravement malade, est attribué à l'intercession de la Bonne Ste-Anne. *E. L.* — ISLETS CARIBOU : Une femme souffrant d'une maladie très-grave a fait vœu de faire publier sa guérison dans le *Messenger* de Ste-Anne, si la grande Thaumaturge la lui obtenait. Ayant été exaucée, cette personne accomplit sa promesse et remercie sa sainte Bienfaitrice. *A. Bilodeau.*

---

### RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII, le triomphe de l'Eglise, le clergé catholique, Mgr l'Evêque de Rimonski et les œuvres du diocèse ; 19 familles pour grâces particulières ; 9 personnes pour grâces particulières ; 2 personnes souffrant des suites d'un accident ; 9 jeunes gens éloignés de leurs parents ; 6 personnes malades ; 1 enfant malade depuis longtemps ; 1 homme dont le salut est en danger ; 3 familles éprouvées et qui se découragent ; 2 intentions particulières ; les intentions de 2 personnes ; 1 jeune fille éloignée de ses parents ; succès dans un procès ; succès dans une affaire importante ; 1 père de famille bien affligé ; 1 jeune fille pour le succès dans ses études ; 7 hommes adonnés à la boisson ; un nouveau converti pour sa persévérance ; une zélatrice et ses abonnés ; 11 défunts ; 1 père de famille et ses enfants ; 2 familles aux Etats-Unis pour le succès dans leurs entreprises ; 10 personnes pour leur persévérance ; 1 jeune personne d'un caractère difficile ; 1 personne qui ne marche pas depuis 9 ans ; 1 jeune fille muette ; 1 jeune homme qui a perdu la foi ; 1 autre jeune homme perverti au protestantisme dangereusement malade ; 1 père de famille qui n'a aucun na-

turel, et qui est un sujet de scandale pour ses enfants par son manque de religion ; 2 mères de famille donnant mauvais exemple à leurs enfants par leurs paroles et leur caractère ; 1 enfant de 9 ans adonné pour ainsi dire à tous les vices et incorrigible ; 3 pères de familles en mauvaises affaires, afin d'avoir la chance de faire quelque entreprise qui les aide ; 2 mères de famille pour avoir le courage d'élever chrétiennement leurs enfants, 2 pères de de famille dans une grande misère ; 3 mères de famille et 2 pères pour peines d'esprit ; 4 jeunes gens aux Etats sans ouvrage et sans succès ; 4 jeunes filles pour connaître leur vocation, 1 d'elle désire embrasser l'état religieux ; 1 père et mère de famille indifférents ; l'union et la paix dans 2 familles ; 2 familles toujours dans le malheur ; 6 enfants infirmes de même infirmité et dans la même famille ; 1 enfant malade ; 1 jeune fille sourde et peu intelligente ; 3 voyageurs ; 1 jeune fille aux Etats ; Louis Saucier, de l'Assomption, décédé en décembre ; les malades de Ste-Anne ; les personnes de Ste-Anne en voyage.

Abonnée défunt : Philomène Théberge, décédée à St-Simon, janvier 1892.

---

Nous avons la douleur d'annoncer la mort presque subite de Sa Grandeur MGR JEAN-LANGEVIN, archevêque de Léontopolis, arrivée à Rimouski, mardi, le 26 de ce mois.

Les funérailles du vénérable prélat qui a été le premier évêque de Rimouski, ont eu lieu vendredi, le 29 janvier. Nous recommandons le regretté défunt aux ferventes prières de nos abonnés.

Dans notre prochaine livraison nous donnerons, avec le compte-rendu des funérailles, quelques notes sur la vie de Mgr Langevin.

## A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1<sup>o</sup> Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2<sup>o</sup> Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4<sup>o</sup> Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5<sup>o</sup> Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6<sup>o</sup> Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7<sup>o</sup> Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8<sup>o</sup> Médailles e Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9<sup>o</sup> Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10<sup>o</sup> Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1<sup>o</sup> Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de  $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$  pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de  $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$  pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément our notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de pie Anne de la Pointe-au-Père

## AVIS

### HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs.  
en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations  
chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indul-  
gence).

### TARIF.

Ofrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte  
Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins  
pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année  
Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Gra d'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts.  
Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

### OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis  
l'Angelus du matin jusqu'à l'Angelus du soir ; et on peut véné-  
rer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse  
la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont  
faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obte-  
nues par l'intercession de sainte Anne.

